

B. NOTICE

NOTICE

Flubenol KH, 44 mg/ml, pâte orale

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENTTitulaire de l'autorisation de mise sur le marché:

Elanco GmbH
Heinz-Lohmann-Str. 4
27472 Cuxhaven
Allemagne

Fabricant responsable de la libération des lots:

Lusomedicamenta Sociedad Tecnica Farmaceutica, S.A.
Estrada Consiglieri Pedroso n.o 66, 69-B
Queluz de Baixo
2730-055 Barcarena
Portugal

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Flubenol KH, 44 mg/ml, pâte orale.
Flubendazole.

3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)**Par ml:**

Substance active: 44 mg de flubendazole

4. INDICATION(S)

1. Les infestations vermineuses chez le chien par:

- Ascarides: *Toxocara canis* (stades adultes)
Toxascaris leonina (stades adultes)
- Tricocéphales: *Trichuris vulpis* (stades adultes)
- Ankylostomes: *Uncinaria stenocephala* (stades adultes)
Ancylostoma caninum (stades adultes)

2. Les infestations vermineuses chez le chat par:

- Ascarides: *Toxocara cati* (stades adultes)
Toxascaris leonina (stades adultes)
- Ankylostomes: *Ancylostoma tubaeforme* (stades adultes)
- Cestodes: *Taenia taeniaeformis* (stades adultes)

5. CONTRE-INDICATIONS

Aucune.

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Des vomissements occasionnels et transitoires et une diarrhée modérée ont été observés. Chez le chat, ce médicament vétérinaire peut parfois provoquer une salivation. Ce phénomène est de courte durée et n'exerce aucune influence sur le déparasitage ou sur la santé générale du chat.

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a été pas efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)

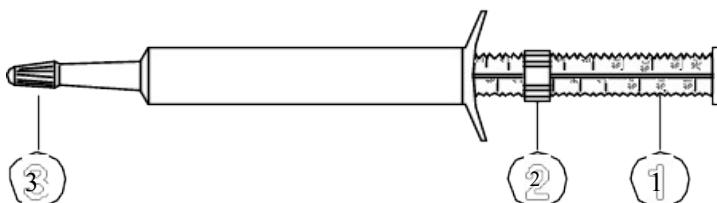
Chiens et chats.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

1 ml par 2 kg de poids corporel = 22 mg/kg.

1. Chiens et chats infestés par des ascarides et des ankylostomes: 1 ml de pâte par 2 kg de poids corporel, une fois par jour, à administrer pendant 2 jours consécutifs.
2. Chiens et chats infestés par d'autres espèces de vers: 1 ml de pâte par 2 kg de poids corporel, une fois par jour, à administrer pendant 3 jours consécutifs.

Enlever le capuchon de sécurité (3). Tenir le piston (1) tout en bloquant la bague de réglage (2) sur la subdivision correspondant au poids corporel de l'animal en kilos. Administrer la pâte. Pour une administration suivante, additionner le poids corporel de l'animal au nombre correspondant à la subdivision utilisée précédemment et bloquer la bague (2) sur la subdivision correspondant au total obtenu.



Exemple: Pour un chat de 3 kg, la bague de réglage sera successivement placée sur 3 kg pour la première administration, 6 kg pour la deuxième administration et 9 kg pour la troisième administration.

Mode d'administration: La pâte peut être administrée d'une des manières suivantes :

*introduire directement la dose exacte dans la gueule du chien ou du chat;

*mélanger la dose exacte à la nourriture (ce mode d'administration est indiqué pour les animaux difficiles à manipuler ou agressifs).

La seringue contient suffisamment de pâte pour traiter un animal de 5 kg pendant 3 jours.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

La pâte peut être administrée d'une des manières suivantes:

*introduire directement la dose exacte dans la gueule du chien ou du chat;

*mélanger la dose exacte à la nourriture (ce mode d'administration est indiqué pour les animaux difficiles à manipuler ou agressifs).

La seringue contient suffisamment de pâte pour traiter un animal de 5 kg pendant 3 jours.

10. TEMPS D'ATTENTE

Pas d'application.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 5 jours

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

La résistance de parasites vis-à-vis d'une classe définie d'anthelminthiques, peut se développer suite à l'utilisation fréquente et répétée d'anthelminthiques de cette classe.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux

Laver les mains après usage. En cas de contact accidentel avec la peau, laver immédiatement la zone atteinte avec de l'eau propre.

Gestation et lactation

Ce médicament vétérinaire peut être administré à des chiennes gravides ou qui allaitent.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes)

Des dosages atteignant 5 fois la dose recommandée n'ont pas entraîné d'effets indésirables.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

Juillet 2021

15. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

1 et 50 x 7,8 ml ou 22,5 ml pâte dans une seringue en plastique, emballée dans une boîte en carton
Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

BE-V133052

Exempt de prescription.